

**ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
À LA CAP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS
DU MAA ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
le 6 décembre 2018**



*Ces femmes, ces hommes,
ces métiers qui font le service public
au Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
et de ses Établissements Publics*

Les priorités de l'UNSA pour les Adjointes Administratifs

**M'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles et contribuer
à une équité de traitement dans les différents secteurs
pour le mandat 2018-2022**

Avec l'UNSA, je suis défendu.e !

*Le 6 décembre 2018, j'élirai mes représentants à la CAP des Adjointes administratifs du MAA.
Les CAP se prononcent, avant toute décision sur les mutations, les promotions, les avancements,
les recours et les procédures disciplinaires.*

Grâce à mon suffrage, l'UNSA a obtenu 4 sièges lors du dernier renouvellement de la CAP.

*Cette année, je renouvelle ma confiance aux représentant.e.s qui, forts de leur expérience
et du bilan de leurs mandats précédents, défendent nos intérêts et nos carrières au sein de la CAP.*

Avec l'UNSA, je choisis l'efficacité !

Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Martine **FONTAN** DDT Dordogne – Lydie **ALMEDA** LEGTA Auch
Nathalie **PASTORET** LEGTA Hyères – Jocelyne **DEGENNE** Permanence Paris

Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Géraldine **FABIOUX GOURON** DDT Eure et Loir – Benoît **PECQUEUR** DRAAF Normandie
Stéphanie **PFLEGER** DDT Jura – Christine **CADET** DDT Jura
Virginie **LE PAGE** DRAAF Pays de la Loire – Françoise **DUBOURGNON** LEGTA Roanne Chervé

**Je prends en main mon avenir.
Je vote et fais voter pour les représentant.e.s de l'UNSA
dès réception du matériel de vote.**

le **service**

public

au **coeur**

du **MAA**



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL À LA CAP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU MAA

le 6 décembre 2018



Avec l'UNSA, je dénonce :

- La fusion des secrétariats généraux des DDI avec ceux des préfectures, liée à une organisation trop centralisée pouvant se traduire par une perte de l'autonomie financière et comptable des services, prémices également d'une fusion/absorption des DDI par le Ministère de l'Intérieur.
- L'environnement professionnel incertain, sans cap directeur, générant souvent un mal être au travail de certains agents.
- La diminution des postes ouverts à la mobilité.
- La gestion souvent opaque des créations et des suppressions de poste par l'administration.
- La baisse des effectifs et le recours abusif aux vacations alors que les missions se complexifient.
- Le niveau des missions effectuées, bien souvent de catégorie B, souvent sans réelle reconnaissance par l'absence d'avancement.
- L'absence de réel appui pour construire un parcours professionnel.
- L'absence de prise en compte du facteur humain avec des méthodes brutales de management et/ou insidieuses qui se répandent.
- La forte baisse des taux pro/pro en 2018 du dernier grade se traduisant par une réduction drastique du nombre d'avancement.
- Le gel de la valeur du point d'indice pour 2018 sans garantie pour l'avenir.

Avec l'UNSA, j'ai obtenu :

- La mise en œuvre du Parcours professionnel des carrières (PPCR), par une refonte de la grille, restructurée en 3 grades au lieu de 4 grades auparavant, avec des revalorisations indiciaires étalées entre 2016/2021 pour l'ensemble des agents des filières administratives et techniques.
- Un plan de requalification favorisant la promotion des agents de catégorie C vers la catégorie B, soit 328 postes.
- Le transfert «prime point» permettant un meilleur calcul de la pension lors du départ à la retraite.
- L'augmentation du point d'indice, soit 1,2 % après six années de gel (0,6 % juillet 2016 et 0,6 % février 2017).

Avec l'UNSA, je revendique :

- La poursuite du PPCR en améliorant la grille indiciaire, car le PPCR n'est qu'une étape pour de nouvelles avancées.
- La poursuite du plan de requalification de C en B.
- Le dégel du point d'indice en corrélation avec le taux de l'inflation.
- L'harmonisation des textes et pratiques entre les établissements publics et les services du Ministère.
- Une augmentation significative des ratios promus/promouvables pour dynamiser les carrières.
- La fin des blocages liés aux mobilités entre secteurs d'emploi, ministériels et interministériels à tous les niveaux.
- La transparence et la concertation préalable dans la gestion des emplois.
- Des critères d'avancement et de promotion transparents.
- L'obtention de moyens conséquents pour une meilleure adaptation aux métiers (formation qualifiante, juste reconnaissance du savoir-faire).
- Un véritable accompagnement dans la gestion de ma carrière.
- La prise en compte du CET pour les agents dans certains établissements d'Enseignement Agricole.
- Le maintien des CAP nationales dans l'intégralité de leurs attributions, clef de voûte de la défense de mes droits et de ma carrière.

Avec l'UNSA, je suis informé.e et je bénéficie d'un appui au quotidien par :

- Des contacts en direct des représentants de l'UNSA avec les bureaux de gestion.
- Des rencontres bilatérales avec l'administration centrale et le service des ressources humaines.
- Des interventions à tous les niveaux (Ministre, Secrétariat Général, Directions Générales) pour répondre à mes interrogations et demandes d'intervention.
- Des informations concernant mon statut et ma carrière.

L'UNSA n'est ni une organisation syndicale complaisante,
ni une organisation syndicale d'opposition systématique.

Je vote et fais voter UNSA
dès réception du matériel de vote.

le service
public
au cœur
du MAA

